

Sujet : [INTERNET] Dossier Sté des Carrières de Dompierre – carrière Dompierre sur Helpe et Petit Fayt

De : Francois Choquet <fchoquet@hotmail.fr>

Date : 24/10/2023 15:49

Pour : "pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr" <pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr>

Madame, monsieur,

Je fais suite à l'enquête publique relative au dossier cité en objet.

Quel plaisir de voir nos entreprises françaises se battre au quotidien pour faire durer et perdurer leurs activités.

L'emploi local, l'expérience et le savoir-faire acquis par ce grand groupe au fil des ans, la garantie d'un travail bien fait dans le respect de la réglementation en vigueur, des ressources locales au service des entreprises et industries locales, tous les emplois indirects générés par ce type d'activité. Bref, une économie globale préservée.

Voilà ce qui pour moi semble être des arguments incontestables qui poussent vers une longue vie de cette carrière de l'avesnois.

Qu'il doit être difficile d'installer ce genre d'activité localement, mais qu'il est nécessaire voir indispensable de la conserver quand celle ci est en place.

Je ne sais si mon mail vous aidera à vous décider, mais il est certain qu'encourager le travail dans notre pays est une nécessité.

Pour faire valoir ce que de droit.

Cordialement.

F. Choquet